



Recif 17

Récifs artificiels expérimentaux de Charbonnière immergés pour la faune marine en Charente-Maritime

recif17.blogspot.fr
www.creaa.fr

En 2009, le département a sollicité le CREA (Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole) sur la pertinence d'**immerger des récifs artificiels pour un objectif halieutique**. Pour accomplir cette mission, Cédric Hennache, biologiste marin, a **consulté l'ensemble des usagers de la mer, dont les pêcheurs professionnels et les pêcheurs de loisir**. L'originalité de ce projet est d'installer des récifs artificiels **sur une zone non dégradée, mais qui est exploitée saisonnièrement**.

La très longue période d'études scientifiques diverses, la recherche des financements (département, région, communauté de communes ou d'agglomérations de La Rochelle, Royan et des îles de Ré et Oléron) et la procédure d'autorisation administrative aboutissent enfin à la **concrétisation du projet en 2018**. C'est un grand nombre de partenaires, opérateurs de terrain qui ont aussi uni leurs efforts pour obtenir ce résultat : l'association daquoise Aquitaine landes récifs, Pyrénées Préfa, entreprise béarnaise, spécialiste du préfabriqué béton sur mesure, la section bâtiment et travaux publics du lycée de l'Atlantique de Royan, plongeurs, chasseurs sous-marins, un chercheur d'Ifremer, ... Cette opération est soutenue bien sûr par le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins de Charente-Maritime.

Partant de Saint-Denis d'Oléron le 3 octobre, sous un ciel gris, mais un temps idéal (pas de vent, mer très calme), j'ai assisté à bord du « *Picot des Isles* » aux opérations d'immersion de récifs de plusieurs types. **C'est plus de 110 tonnes de béton moulé aux formes différentes qui sont déposés sur un fond de sables grossiers, à une trentaine de mètres de profondeur, et à environ 8 milles au large de la côte nord-ouest d'Oléron**. Au total, quatre jours sont nécessaires pour terminer cette délicate opération mobilisant le baliseur « *Gascogne* » des Phares et Balises, et les scaphandriers de la société rochelaise Atlantique Scaphandre. **En tout, vingt-quatre modules sont déposés au cœur de la concession de vingt-cinq hectares qui sera interdite à toute activité humaine**.

L'expérimentation ne se terminera qu'en 2023. Pendant toute cette période post-immersion, **une batterie de suivis sera réalisée** : évolution des structures installées, suivi de la faune et flore (tous les ans), suivi géophysique de la concession, suivi de la composition des sédiments à proximité des récifs, ... Ce programme scientifique est sans précédent sur la côte atlantique. Si après toutes ces années, l'opération Recif 17 présente un bilan positif, espérons qu'il incitera l'initiative d'autres porteurs de projets.

Annick Danis
représentant la FNPP

